

Paris, le 25 juin 2001

## Comité Central d'Entreprise du 25/06/01

Le Comité Central d'Entreprise s'est réuni le 25 juin 2001 pour examiner le projet de réorganisation de la Fabrication des Billets et d'évolution des activités des Délégations de la Caisse Générale et du Contrôle Général sur les sites industriels de Chamalières et de Vic-le-Comte, portant sur la période 2001-2005.

## Ce projet de réorganisation :

- se fixe pour objectif central de poursuivre l'amélioration de la productivité individuelle afin que la Fabrication des Billets se situe au niveau des autres imprimeurs publics et puisse ainsi faire face dans les meilleures conditions au développement de son activité industrielle,
- met en œuvre un plan de réduction d'effectifs de 494 emplois à fin 2005 (423 à la Fabrication des Billets, 61 à la Délégation de la Caisse Générale et 10 à la Délégation du Contrôle Général) basé exclusivement sur des mesures d'âge et des départs volontaires,
- prévoit de rajeunir la pyramide des âges pour favoriser le renforcement des compétences industrielles, en compensant, un pour un, tout départ excédant la cible suivant un rythme prenant en compte les redéploiements nécessaires et les impératifs de l'exploitation.

Il permettra à la Fabrication des billets de s'adapter aux évolutions de la filière fiduciaire européenne dans les années à venir et de préserver ainsi les positions de la Banque de France sur les marchés euro et export.

Le deuxième Comité Central d'Entreprise se tiendra le 15 octobre et examinera les conclusions du groupe de travail chargé de négocier les modalités de mise en œuvre du plan.